



PETITION POUR L'OUVERTURE DES NAO 2012 EN NOVEMBRE 2011 !

Il est nécessaire d'avoir plus de cohérence et de justice dans la politique salariale appliquée dans les différentes sociétés du Groupe Thales et plus que temps, de débiter le processus de Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), pour donner aux salariés la plus grande visibilité sur leurs rémunérations dès le début d'année.

Le mécontentement massif du personnel de Thales qui s'est exprimé en début d'année, mais également en 2010, avec des rassemblements devant le siège à Neuilly et des mouvements revendicatifs sur de nombreux sites qui ont duré plusieurs semaines, est toujours présent :

- parce que les revendications salariales 2011 n'ont pas été satisfaites,
- parce qu'il est intolérable que la revalorisation des salaires ne compense pas l'augmentation réelle du coût de la vie,
- parce qu'il est inadmissible que le pouvoir d'achat des salariés et de leurs familles soit en recul constant depuis plusieurs années, alors que dans le même temps le prix des produits de première nécessité ont littéralement explosés, que ce soit dans l'alimentaire, l'énergie ou l'immobilier,
- parce qu'il est anormal que la rémunération de salariés baisse pour des raisons financières ou comptables,
- parce que la santé financière de Thales est plutôt bonne, et que les actionnaires ne doivent pas être les seuls à s'en partager les résultats,
- parce que le processus d'évaluation des performances et ses incidences sur la rémunération sont l'objet d'une incompréhension croissante, voire de rejet.

La situation de crise structurelle du système économique doit inciter les entreprises à considérer le travail, les salaires et l'emploi non plus comme un coût mais comme une des solutions pour sortir de la crise.

C'est pourquoi, les salariés de Thales, par l'intermédiaire de cette pétition, vous demandent l'ouverture des NAO 2012 dès le mois de novembre 2011, avec des mesures salariales applicables dès le début de l'année 2012.

